

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° DNCMP/197/F/ 2018-2019

Date de publication : 11/01/2019

Date d'ouverture des offres : 11/02/2019

Objet

1. L'Assemblée nationale invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture du matériel de bureau, du matériel informatique et du matériel d'entretien.

Financement

2. Le financement pour la réalisation du marché est assuré par le budget de l'Assemblée nationale, Exercice 2018-2019.

Spécification du marché

3. Passé par Appel d'offre national (AON), le marché sera conduit en conformité avec le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Le marché est organisé en trois (3) lots, à savoir : le matériel de bureau (lot n°1), le matériel informatique (lot n°2) et le matériel d'entretien (lot n°3).

5. Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché seront livrés, dans un premier temps, à hauteur de cinquante pour cent (50%) de la quantité prévue dans le Dossier d'appel d'offres et dans un délai maximum de quinze (15) jours calendaires à compter de la signification du contrat.

Conditions du marché

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales et remplissant les conditions juridiques, techniques et possédant les capacités financières et juridiques nécessaires à l'exécution du marché.

7. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

8. La consultation du Dossier d'appel d'offres est gratuite au Secrétariat de l'Assemblée nationale et sera acquis sur présentation d'un bordereau de versement d'une somme non remboursable de Cinquante mille francs burundais (50.000 FBU) sur le compte n°1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi pour le trésor public. Les offres doivent être rédigées en langue française selon le formulaire de soumission inclus dans le Dossiers d'Appel d'Offres dont les dispositions et format doivent être scrupuleusement respectés.

9. Toute question se rapportant au présent appel d'offre doit être adressée par écrit, au moins dix (10) jours calendaires avant la date limite de remise des offres, à l'adresse suivante :

Assemblée nationale, Palais des Congrès de Kigobe, Boulevard Mwambutsa, N° 14, Secrétariat du Secrétaire Général, Tél : 22 26 70 60, B.P. 120 Bujumbura-Burundi, E-mail: assemblenationale_burundi@yahoo.fr

RM

Présentation de l'offre

10. Le soumissionnaire peut soumissionner sur tous les lots mais chaque lot doit être présenté séparément et ne peut être attributaire que de deux lots.

11. Le soumissionnaire doit fournir une garantie de six cent mille francs burundais (600 000 FBU) pour le lot n° 1, de quatre cent cinquante mille francs burundais (450 000 FBU) pour le lot n°2 et de cent vingt mille francs burundais (120 000 FBU) pour le lot n°3.

12. Elle sera remboursée au soumissionnaire non gagnant et ne sera pas restituée au soumissionnaire gagnant qui se désistera.

13. Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

Documents constituant l'offre

14. L'offre présentée par le Soumissionnaire comprendra les documents suivants dûment remplis :

Critères de qualification :

a) Documents constituant l'offre technique :

- la caution (garantie) bancaire de soumission ;
- la preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché ;
- l'attestation originale de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'OBR et en cours de validité ;
- le certificat d'immatriculation fiscal (NIF) ;
- l'attestation de non redevabilité délivrée par l'INSS en original et en cours de validité ;
- l'adresse fixe et connue du soumissionnaire ;
- le statut de la société (personne morale) ;
- une attestation de non faillite délivrée par le tribunal du commerce, datant d'au moins trois mois ;
- copie du registre du commerce ;
- spécification technique du matériel.

b) Documents constituant l'offre financière :

- l'acte de soumission ;
- bordereau des prix ;
- délais de livraison.

Validité des offres

15. Les offres sont valables pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

Date limite de dépôt

16. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le .../.../ 2019 à 10 h 00 précises.

17. Toute offre présentée hors délai ne sera pas prise en considération.

RM

Séance d'ouverture des offres

18. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture des offres ou de leurs représentants à l'adresse mentionnée au point 9 et 22 du présent DAO le 11.12. / 2019 à 10 h 30 minutes.

19. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne copie à l'Autorité contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

Critères de qualification

20. Les exigences en matière de qualification sont énumérées au point 15 des dispositions particulières de l'appel d'offres (DPAO).

21. Aucune marge de préférence ne sera octroyée aux soumissionnaires.

Adresse

22. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est la suivante :

Assemblée nationale, Palais des Congrès de Kigobe, Boulevard Mwambutsa, N° 14, Secrétariat du Secrétaire Général, Tél : 22 26 70 60, B.P. 120 Bujumbura-Burundi, E-mail: assemblenationale.burundi@yahoo.fr

**LE SECRETAIRE GENERAL DE
L'ASSEMBLEE NATIONALE**

RWABAHUNGU Marc

